

# Le potentiel touristique des MRC du Québec : un essai de catégorisation

Claude Lamothe

Volume 5, Number 1, March 1986

Tourisme et régions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080592ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080592ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamothe, C. (1986). Le potentiel touristique des MRC du Québec : un essai de catégorisation. *Téoros*, 5(1), 28–29. <https://doi.org/10.7202/1080592ar>

# Le potentiel touristique des MRC du Québec: un essai de catégorisation

par Claude Lamothe\*

À l'occasion d'une brève enquête auprès des MRC, à l'automne 1984, dans le but de connaître la place qu'elles faisaient au tourisme dans leur schéma d'aménagement, nous avons pensé qu'il serait intéressant de tenter une catégorisation selon leur potentiel touristique.

Nous profitons de ce numéro spécial de **Téoros** sur les régions touristiques du Québec pour livrer les résultats de l'exercice auquel nous nous sommes livrés.

## Les règles du jeu

Nous allons au préalable établir les règles du jeu qui nous ont amené à catégoriser les MRC en trois grands groupes: 1er groupe, MRC à fort potentiel; 2e groupe, MRC à potentiel moyen; 3e groupe, MRC à potentiel faible.

Pour les fins de notre essai, le degré de potentiel touristique d'une MRC se détermine selon le potentiel d'attraction de ses ressources du milieu naturel et du milieu humain sur les marchés des clientèles des zones primaire, secondaire et tertiaire.

Même si dans une MRC, une seule municipalité locale a un fort potentiel touristique, on confère ce potentiel à l'ensemble de la MRC.

La catégorisation est faite en tenant compte du Québec globalement et non pas de la grande région touristique dans laquelle se situe la MRC. Donc aucune pondération n'est faite pour relativiser le potentiel d'une MRC en regard du potentiel global de la région touristique dans laquelle elle se situe.

## Les catégories de MRC

### *Les MRC à fort potentiel touristique*

Ce sont les MRC dont certains éléments du milieu naturel (mers, montagnes, lacs, forêts, faune, etc.) et/ou dont certains éléments du milieu humain (villes, campagnes, éléments patrimoniaux, équipements, infrastructures, etc.) sont de qualité telle qu'ils exercent une force d'attraction sur les zones de marché primaire (moins de 2 heu-

res d'automobile), secondaire (2 à 5 heures d'automobile) et tertiaire (plus de 5 heures d'automobile).

Ces MRC sont des zones de destination touristique actuelle ou éventuelle.

### *Les MRC à moyen potentiel touristique*

Ce sont les MRC dont les éléments du milieu naturel et/ou du milieu humain sont de qualité telle qu'ils exercent une force d'attraction limitée aux zones de marché primaire et secondaire.

Souvent ces MRC servent de terrains de jeu et de lieux de villégiature pour les populations urbaines de la région immédiate et des régions périphériques.

### *Les MRC à faible potentiel touristique*

Ce sont les MRC dont les éléments du milieu naturel et/ou du milieu humain sont de qualité telle qu'ils ont une attraction limitée à la zone primaire uniquement.

Souvent ces MRC n'ont qu'un rôle de déserte récréative pour les populations locales.



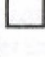
## Les résultats

L'application des critères explicités ci-dessus et notre analyse des diverses régions du Québec nous amènent donc à répertorier les MRC du Québec dans l'une ou l'autre des trois catégories.

La carte ci-contre localise chacune des 95 MRC et des trois communautés urbaines selon sa catégorie sur le territoire du Québec.

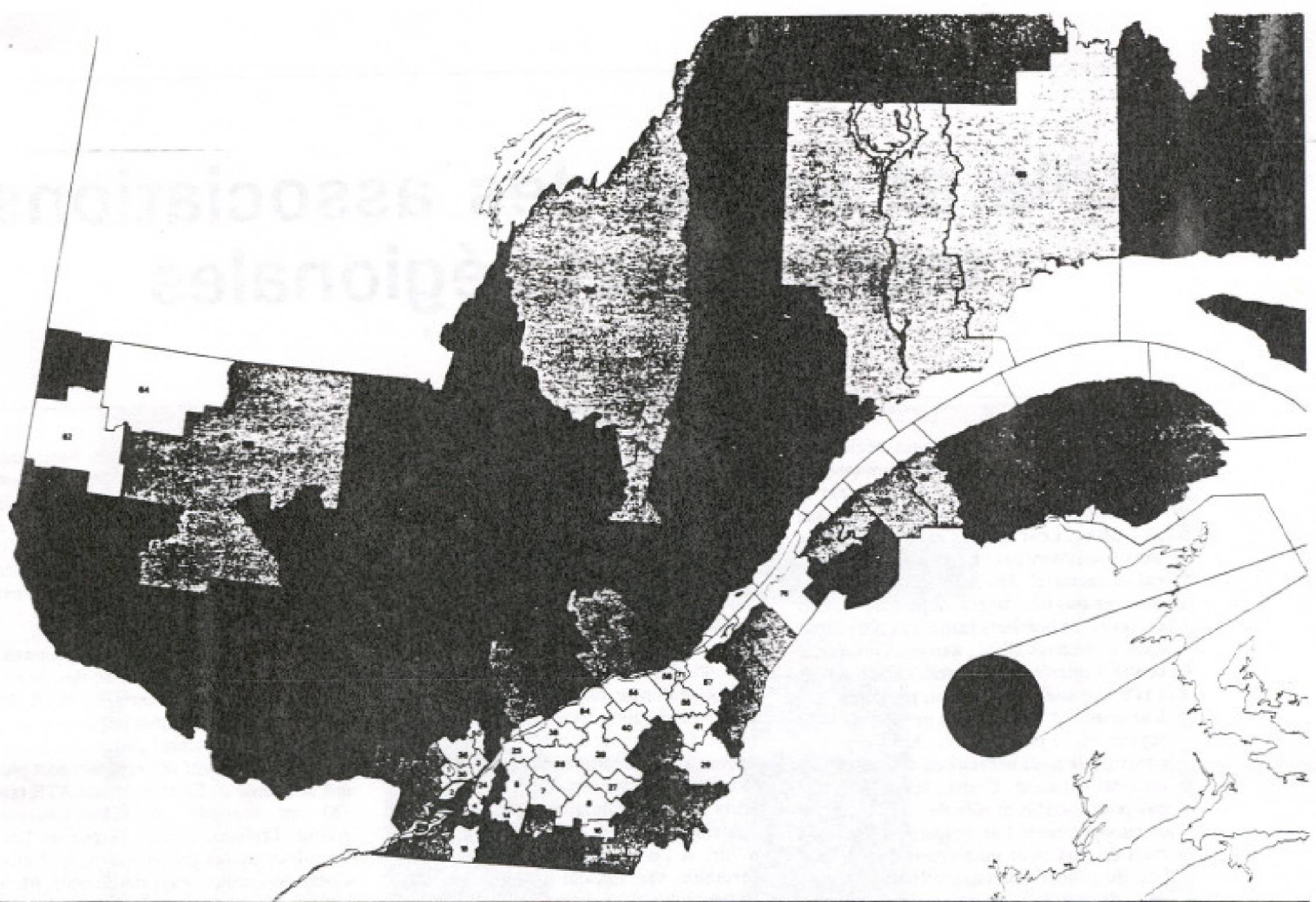
Il sera intéressant de vérifier ultérieurement dans quelle mesure notre essai de catégorisation sera infirmé par les analyses objectives et scientifiques du potentiel touristique des MRC, en voie de réalisation dans chaque région touristique du Québec.

## Potentiel touristique des MRC du Québec

-  MRC à fort potentiel touristique
-  MRC à moyen potentiel touristique
-  MRC à faible potentiel touristique

- 1 Thérèse-de-Blainville
- 2 Laval
- 3 L'Assomption
- 4 Champlain
- 5 La Vallée-du-Richelieu
- 6 Les Maskoutains
- 7 Acton
- 8 Le Val Saint-François
- 9 Le Haut Saint-François
- 10 Le Granit
- 11 Vaudreuil-Soulanges
- 12 Beauharnois-Salaberry
- 13 Roussillon
- 14 Rouville
- 15 La Haute-Yamaska
- 16 Sherbrooke
- 17 Le Haut-Saint-Laurent
- 18 Les Jardins-de-Napierreville
- 19 Le Haut-Richelieu
- 20 Brome-Missisquoi
- 21 Memphrémagog
- 22 Coaticook
- 23 Communauté Urbaine de Montréal
- 24 Lajemmerais

\*L'auteur, aménagiste, est président et directeur général de SOTAR Inc.



- |  |                                 |                             |
|--|---------------------------------|-----------------------------|
| 25 Le Bas-Richelieu                    | 50 Joliette                     | 75 Charlevoix-Est           |
| 26 Drummond                            | 51 Maskinongé                   | 76 Kamouraska               |
| 27 L'Or Blanc                          | 52 Le Centre-de-la-Mauricie     | 77 Rivière-du-Loup          |
| 28 L'Amiante                           | 53 Francheville                 | 78 Témiscouata              |
| 29 Beauce-Sartigan                     | 54 Bécancour                    | 79 Les Basques              |
| 30 Communauté Régionale de l'Outaouais | 55 Lotbinière                   | 80 Rimouski-Neigette        |
| 31 Papineau                            | 56 La Nouvelle-Beauce           | 81 La-Mitis                 |
| 32 Argenteuil                          | 57 Bellechasse                  | 82 Matane                   |
| 33 Deux-Montagnes                      | 58 Les Chutes-de-la-Chaudière   | 83 La Matapédia             |
| 34 Mirabel                             | 59 Montmagny                    | 84 Avignon                  |
| 35 Des Moulins                         | 60 L'Islet                      | 85 Denis-Riverin            |
| 36 Montcalm                            | 61 Témiscamingue                | 86 Bonaventure              |
| 37 D'Autray                            | 62 Rouyn-Noranda                | 87 La Côte-de-Gaspé         |
| 38 Nicolet-Yamaska                     | 63 Abitibi-Ouest                | 88 Pabok                    |
| 39 Arthabaska                          | 64 Abitibi                      | 89 Le Domaine-du-Roy        |
| 40 L'Érable                            | 65 La Vallée de l'Or            | 90 Maria-Chapdelaine        |
| 41 Robert-Cliche                       | 66 Le Haut-Saint-Maurice        | 91 Lac Saint-Jean-Est       |
| 42 Les Etchemins                       | 67 Mékinac                      | 92 Le Fjord-du-Saguenay     |
| 43 Pontiac                             | 68 Portneuf                     | 93 La Haute-Côte-Nord       |
| 44 La vallée-de-la-Gatineau            | 69 La Jacques-Cartier           | 94 Manicouagan              |
| 45 Antoine-Labelle                     | 70 Communauté Urbaine de Québec | 95 Caniapiscau              |
| 46 Les Laurentides                     | 71 Desjardins                   | 96 Sept-Rivières            |
| 47 Les Pays-d'en-Haut                  | 72 L'Île d'Orléans              | 97 Minganie                 |
| 48 Matawinie                           | 73 La Côte-de-Beaupré           | 98 Les Îles-de-la-Madeleine |
| 49 La Rivière-du-Nord                  | 74 Charlevoix                   |                             |